

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation en date du 19 avril 2018, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence d'Yves MERCIER, Maire de Voglans.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 AVRIL 2018

Etaient présents les conseillers municipaux : MERCIER Yves, BERNON Martine, CONVERT Jacques, BERNOU Malika, BURDET Eric, CAVALLO Sandrine, ELHOMBRE Daniela, GIRARDIN Marcel, GOUJON Alain, NOIRAY Jean, PALUMBO Floriane, POLLIER Andréa, SICOLI Carmela, TETAZ Isabelle.

Absents : ANDRE Isabelle, BOLLON Nicolas, BOUVIER Hervé, CROSET Mathieu, MARTIN Catherine.

PROCURATIONS : NEANT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sandrine CAVALLO

Convocations du Conseil Municipal envoyées le 19 avril 2018

Affichage de la réunion du Conseil Municipal le 19 avril 2018

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mars 2018

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce procès-verbal, sachant qu'étaient absents, ce jour-là : Isabelle ANDRE, Nicolas BOLLON, Hervé BOUVIER, Daniela ELHOMBRE, Marcel GIRARDIN, Catherine MARTIN, Andréa POLLIER.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

I – FINANCES

- BUDGET PRINCIPAL – Contractualisation d'un emprunt de 250 000 €

Monsieur Convert rappelle qu'il a été mentionné, sur le budget primitif, la somme de 400 000 € d'emprunt, détaillée de la façon suivante, un de 250 000 €, à l'ordre du jour de cette

réunion et un autre de 150 000 € à réaliser en fin d'année pour des travaux sur le secteur de Villarcher.

Pour cet emprunt de 250 000 €, une consultation a été lancée auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne avec une durée de 7 ou 10 ans.

Les propositions permettent l'analyse suivante :

	7 ANS			10 ANS		
		Montant tot. Intérêts	Montant tot. Intérêts		Montant tot. Intérêts	Montant tot. Intérêts
	Taux	Amortissement constant	Échéance constante	Taux	Amortissement constant	Échéance constante
CRCA	0,80	7 250,00	7 315,17	1,30	16 656,30	17 007,41
Dif.Amortis. Const / Echéanc const.	-		65,17	-		351,11
Dif.CE/CRCA		1 721,88	1 849,19	-	128,18	- 133,41
C.EPARGNE	0,99	8 971,88	9 164,36	1,29	16 528,12	16 874,00
Dif.Amortis. Const / Echéanc const.	-		192,48	-		345,88

Il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole, la moins élevée, à savoir,

- Montant de 250 000 €
- Durée de 7 ans
- Amortissement constant
- Taux : 0.800 %

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce dossier.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat de prêt avec le Crédit Agricole dans les conditions susmentionnées.

Pour : 13

Contre : 1 (M.Girardin)

Abstention : 0

- Réhabilitation et extension du complexe N. MERCIER – attribution du lot 16 – Scène repliable

Monsieur le maire rappelle les travaux de réhabilitation et d'extension du complexe N.Mercier pour lequel ce dernier lot restait à attribuer.

Une consultation a été lancée pour des travaux de démontage de la scène existante et la fourniture et la pose d'une scène repliable.

Les travaux de démontage ont été confiés au service technique. Une seule entreprise a répondu suite à l'appel d'offres, la société PERRIER Jean-Louis Régie Scène à Chambéry pour un montant de 17 578.00 € ht.

Au vu de la proposition et de l'analyse de l'offre, le conseil municipal attribue ce lot n° 16 – Scène repliable à la société PERRIER J.Louis Régie Scène à Chambéry.

Pour : 13

Contre : 1 (M. Girardin)

Abstention :

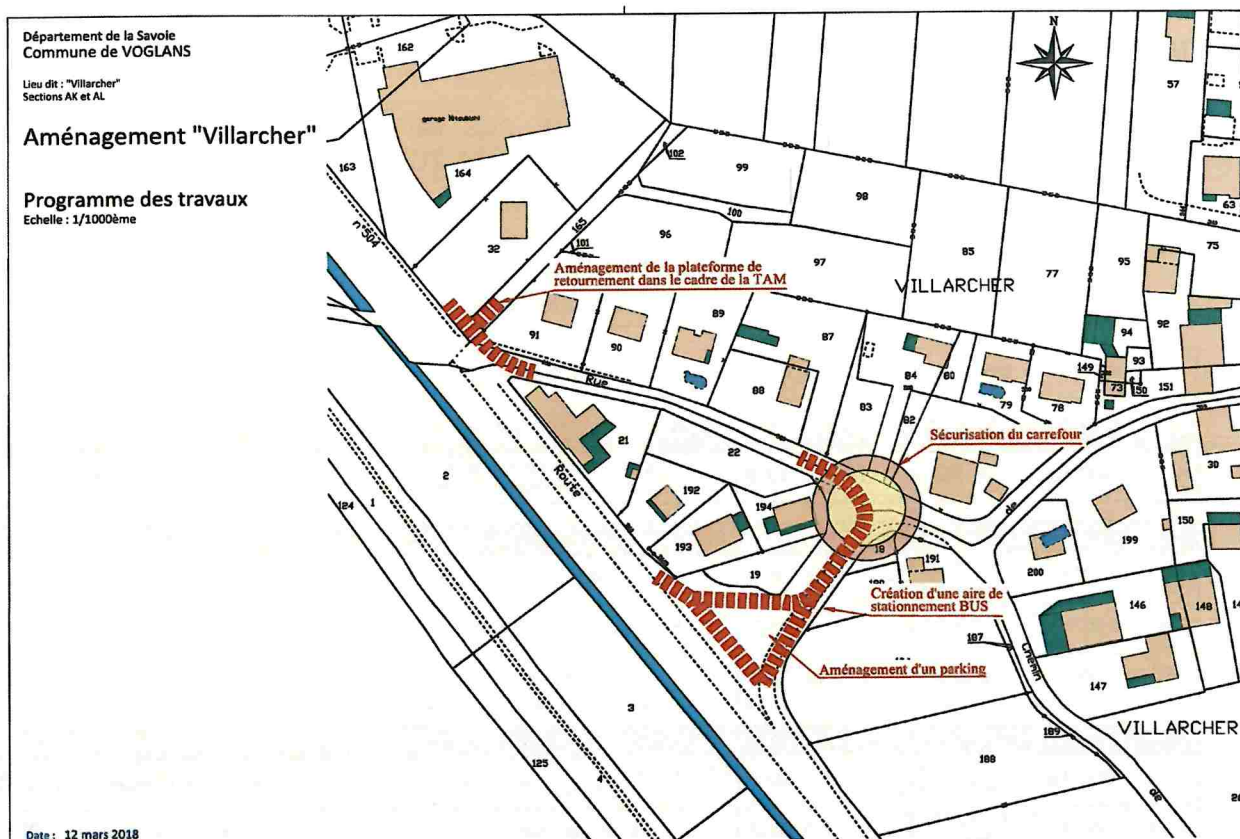
II - AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Madame CAVALLO Sandrine donne lecture des autorisations d'urbanisme délivrées depuis la réunion du conseil municipal du 20 mars 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2018					
LISTE PC / DP / CU / AT accordés ou refusés depuis le Conseil Municipal du 20/03/2018					
DOSSIER N°	DEMANDEUR	DATE DE DEPÔT	NATURE DE LA DEMANDE	LIEU DES TRAVAUX	AVIS
PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF					
PA 16 C 3001M2	M. ROUX	06/02/2018	Suppression aire de déchets et de retournement, modification réseau eau potable	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 18/04/2018
PERMIS DE CONSTRUIRE					
PC 17 C 1015	M. FRISON Mme LOSHAJ	06/12/2017	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 21/03/2018
PC 17 C 1020	SCI YOQUE	26/12/2017	Extension CLARAZ MOTOCULTURE	Rue des Servages	<u>Rejet tacite</u> le 13/03/2018
PC 18 C 1001	M. SMATI	15/01/2018	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 26/03/2018
PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF					
PC 14 C 1006-M2	SCI LA SAVOYARDE	02/10/2017	Transformation d'une carrosserie en showroom (Garage INFINITY)	Rue de la Françon	Accordé le 03/04/2018
PC 18 C 1002M2	M. HUMBERT Mme BECK	20/03/2018	Modification mur de soutènement	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 11/04/2018
PERMIS DE DEMOLIR					
PC 18 C 4001	LINKPROJET	08/03/2018	Démolition grange	Rue de la Plaine	Accordé le 18/04/2018
DECLARATIONS PREALABLES					
DP 18 C 5012	SCI CLVOG	09/03/2018	Mise en place d'une clôture et aménagement d'un parking privé	Rue Pré Gaut	<u>Annulée</u> le 19/03/2018
DP 18 C 5013	M. ZBITAK	20/03/2018	Création d'un muret de clôture et mise en place d'un portail	Chemin de Gom	Accordée le 09/04/2018
DECLARATIONS PREALABLES					
DP 18 C 5014	SCI CLVOG	27/03/2018	Mise en place d'une clôture	Rue Pré Gaut	Accordée le 09/04/2018
CERTIFICATS D'URBANISME D'INFORMATION					
CU _b 18 C 2013	Maître CHARBONNIER	03/03/2018	Terrains FAURE	Rue des Belledonnes	<u>Refusé</u> le 23/04/2018
CU 18 C 2014	URBA RHÔNE	19/03/2018	Bâtiment EIFFAGE	Rue Centrale	Arrêté le 26/03/2018
CU 18 C 2015	Maître BRUNEL	26/03/2018	Maison BARDON-COLLOMB	Rue Bouvard Dessus	Arrêté le 27/03/2018
CU 18 C 2018	Maître GRANGE	11/04/2018	Terrain PIN J.N.	Rue de la Plaine	Arrêté le 16/04/2018
CU 18 C 2019	Maître ASSIER	13/04/2018	Terrain PETIT-CHAUMORCEL	Rue Centrale	Arrêté le 16/04/2018

- Travaux secteurs Villarcher - Attribution de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ces travaux

Monsieur le Maire rappelle les projets de travaux d'aménagement sur le secteur de Villarcher, définis dans la Taxe d'Aménagement Majorée – T.A.M., de sécurisation du carrefour Rue de la Plaine et l'aménagement d'un parking.



Une consultation a été lancée pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre tout au long de ces travaux.

Sur les trois cabinets consultés, un seul, n'a pas répondu. La proposition du cabinet AIXGEO a été retenue. Le taux appliqué est de 6.9 % sur une enveloppe financière de 290 000 € soit un forfait provisoire de rémunération de 20 010 € ht auquel, il est rajouté un forfait pour l'établissement de relevés topographiques d'un montant de 4 230.00 €.

Monsieur le maire informe que ce contrat est signé avec le cabinet AIXGEO dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties.

III - TRAVAUX

Monsieur Burdet présente à l'écran l'avancement des travaux.

- Aire de jeux de la Creuse

Monsieur Burdet informe que les travaux ont été réceptionnés lundi dernier et qu'aucune réserve n'a été émise.

Le problème généré par la présence de gravier tout autour de l'aire de jeux des « tout-petits » sera solutionné par la pose d'un béton poreux.

Le raccordement électrique est prévu pour la fin mai.

Les services techniques se chargeront de la pose des panneaux d'indication et d'interdiction et du défibrillateur.

L'inauguration sera organisée ultérieurement.

➤ Modes doux – Aménagement de sécurité secteurs 1 bis et 2

De même que pour l'aire de jeux, les travaux ont été réceptionnés. Reste à poser quelques potelets vers l'entreprise EIFFAGE, pour éviter que des véhicules s'engagent sur ce tronçon de voirie, des barrières en bois le long de la descente du pont du chemin de fer, l'aménagement paysager du rond-point.

Il poursuit en signalant que ces travaux ont permis de canaliser des eaux parasites, à différents endroits et pour compléter la sécurité sur ce secteur, des radars pédagogiques seront installés.



Les trois secteurs restants sur le dossier des « Modes doux » feront l'objet d'une étude en fin d'année 2018 et les travaux seront entrepris courant 2019.

➤ Rénovation et extension du complexe N.Mercier.

Monsieur Burdet relate l'avancement des travaux de réhabilitation et d'extension du complexe N. Mercier en s'appuyant sur les dernières photos prises lors de la réunion de chantier.



Sur le côté nord, le mur des salles associatives a été crépis blanc mat, sur le côté est, le bardage est en cours et dans la nouvelle salle, qui est appelée « Salle Terre-Nue » le câblage du sol chauffant a été posé et la dalle coulée.
Les travaux de mise en conformité « accessibilité » des sanitaires de la grande salle sont en cours.
Les travaux se poursuivent en respectant le planning du marché et le maximum est fait pour que les animations des associations soient le moins possible gênées.

IV – ENFANCE - JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

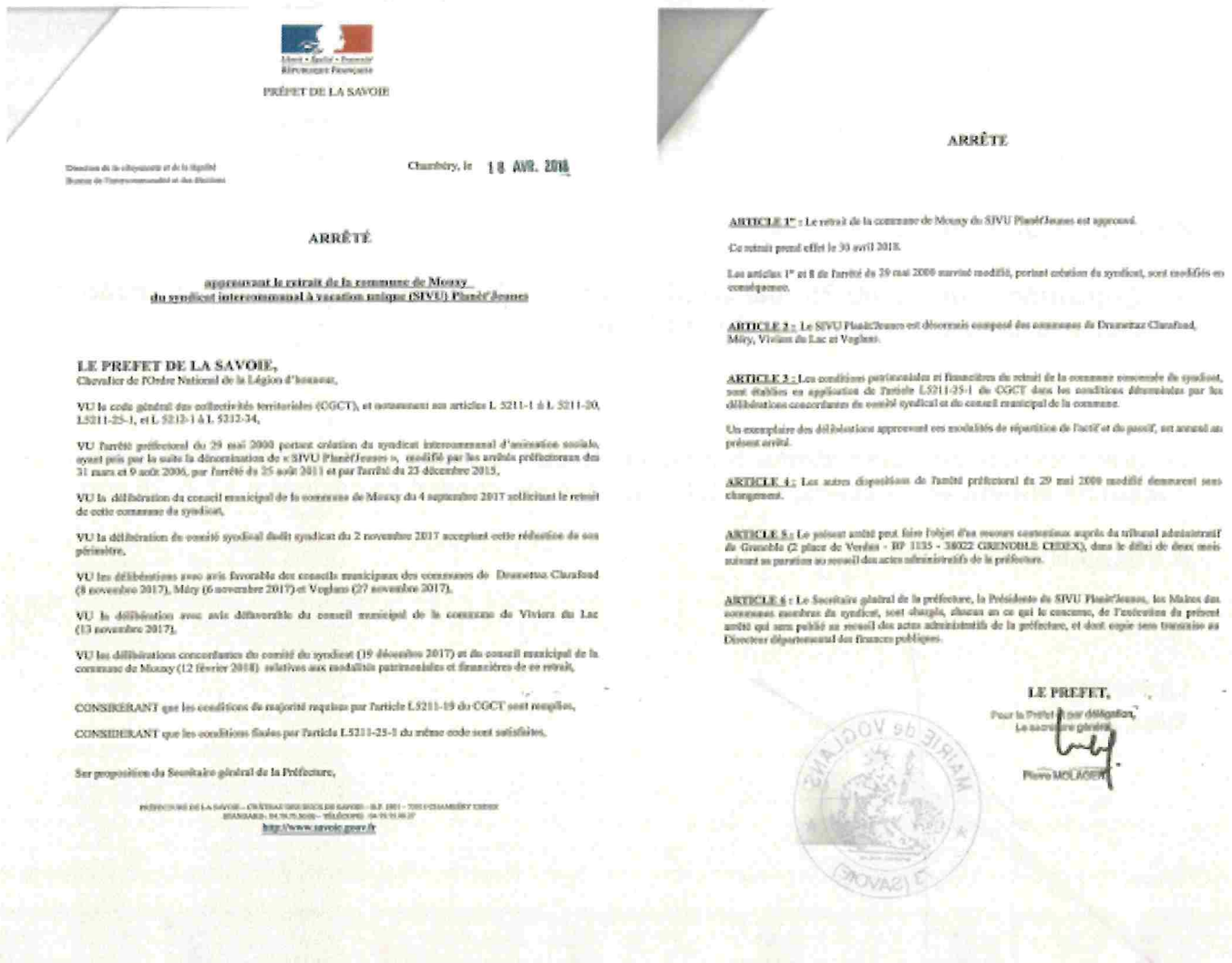
➤ Ecoles

Madame Bernon informe que durant les vacances d'avril, le logiciel qui gère les services périscolaires (restaurant, garderie, étude) a migré vers une nouvelle version. Un temps d'adaptation, pour que tout soit opérationnel, est forcément nécessaire lors de tout changement.

➤ Planèt' Jeunes

Madame Bernon présente à l'écran l'arrêté préfectoral qui mentionne le retrait effectif en date du 30 avril, de la commune de Mouxy du SIVU Planèt'Jeunes. Pour ces quatre

premiers mois, une participation financière est demandée à la commune de Mouxy au prorata du budget annuel.



En date du 1^{er} mai, 4 communes (Drumettaz-Clarafond, Méry, Viviers du Lac et Voglans) constitueront le SIVU Planèt'Jeunes. De nouveaux statuts seront étudiés et présentés aux conseils municipaux pour approbation.

V – VIE ASSOCIATIVE – COMMUNICATION

Madame Bernou présente les animations prévues sur le mois de



Elan Voglanais : TRAIL « Nivolet-Revard », Dimanche 6 Mai 2018 – Complexe Noël MERCIER

APE: BROCANTE - DIMANCHE 13 MAI 2018 – Complexe Noël MERCIER

LOISIR MUSIQUE :

- Concert des Profs, "RUE CENTRALE" en première partie la Chorale "les Zunes et les Zuns". Concert 100% Loisir Musique Samedi 19 Mai 2018 – Salle Belle-Eau – Complexe Noël MERCIER
- Master Class sur le son : Stage de sonorisation - samedi 26 Mai de 14h à 18h – Salle Belle-Eau – Complexe Noël MERCIER - Tarif : 7 € par séance

BIBLIOTHEQUE VOGL'EN LYRE

- Exposition : du 22 au 25 mai 2018 - « Une maison pour quatre » de l'illustratrice Elodie Balandras: jeu autour de l'Afrique

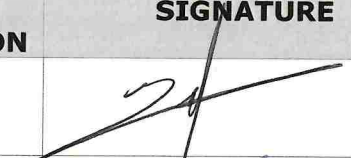

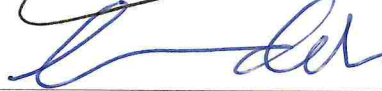

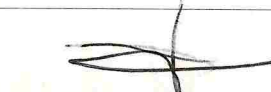
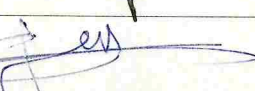
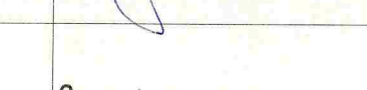
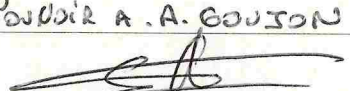




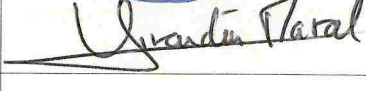
La présentation des animations faites, Monsieur le Maire après avoir demandé si des questions étaient en suspens, clôt cette séance du conseil municipal à 21 h 16 mn

A VOGLANS, le 02 mai 2018

Le Maire,
Yves MERCIER



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 AVRIL 2018

NOM - PRENOM	FONCTION	PRESENTS	POUR CONTRE ABSTENTION	SIGNATURE
MERCIER Yves	Maire	Oui	Pour	
BERNON Martine	1 ^{ère} adjointe	Oui	Pour	
CONVERT Jacques	2 ^{ème} adjoint	Oui	Pour.	
BURDET Eric	3 ^{ème} adjoint	Oui	Pour.	
CAVALLO Sandrine	4 ^{ème} Adjointe	Oui	Pour	
BERNOU Malika	5 ^{ème} adjointe	Oui	Pour.	
GOUJON Alain	Conseiller municipal	Oui	Pour.	
NOIRAY Jean	Conseiller municipal	Oui	Pour.	Pouvoir A. A. GOUJON. 
ELHOMBRE Daniela	Conseillère municipale	Oui	Pour	
POLLIER Andréa	Conseillère municipale	Oui	Pour	
SICOLI Carmela	Conseillère municipale	Oui	Pour.	
CORREIA DA SILVA- PALUMBO Floriane	Conseillère municipale	Oui	Pour	
GIRARDIN Marcel	Conseiller municipal	Oui	Contre	
ANDRE Isabelle	Conseillère municipale	Non	-----	-----
MARTIN Catherine	Conseillère municipale	Non	-----	-----
BOUVIER Hervé	Conseiller municipal	Non	-----	-----
CROSET Mathieu	Conseiller municipal	Non	-----	-----
BOLLON Nicolas	Conseiller municipal	Non	-----	-----
TETAZ Isabelle	Conseillère municipale	Oui	Pour	